

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XVI

Québec, 12 septembre 1903

No 4

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

### SOMMAIRE

Calendrier, 49. — Les Quarante-Heures de la semaine, 49. — Mandement de Mgr M. T. Labrecque, 50. — Rubrique et Philologie, 56. — Chronique diocésaine, 57. — Au Souverain Pontife Pie x, 58. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 62.

### Calendrier

|    |        |   |  |
|----|--------|---|--|
| 13 | DIM    | b | XV après Pent. et 3 Sept. S. Nom de Marie, <i>dbl. maj.</i> Sol. de la Nativ. de la Ste Vge., <i>Kyr. 2 cl.</i> II Vêp., mém. du suiv. et du dim. seulement. |
| 14 | Lundi  | r | Exaltation de la Ste Croix, <i>dbl. maj.</i>   |
| 15 | Mardi  | b | Octave de la Nativité.   |
| 16 | Mercr. | r | Jeune. Quatre-Temps. SS Corneille et Cyprien, martyrs.   |
| 17 | Jeudi  | b | SS. Stigmates de S. François.  |
| 18 | Vend.  | b | Jeune. Quatre-Temps. S. Joseph de Cupertino, conf.   |
| 19 | Samd.  | r | Jeune. Quatre-Temps. (Vigile) S. Janvier et ses SS Compagnons, martyrs.  |

### Les Quarante-Heures de la semaine

13 septembre, Saint-Ferdinand. — 14, Sainte-Croix. — 15 Saint-Sylvestre. — 16, Saint-Magloire. — 17, Saint-Agapit. — 18, Saint-Bernard.

## MANDEMENT

DE MONSIEUR M.-T. LABRECQUE, PROMULGNANT LE  
 DÉCRET DE LA S. C. DE LA PROPAGANDE QUI CONFIE  
 LA PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DU GOLFE SAINT-  
 LAURENT A LA CONGRÉGATION  
 DES RR. PP. EUDISTES

MICHEL-THOMAS LABRECQUE, par la miséricorde  
 de Dieu et la grâce du Siège Apostolique, Evêque de Chicoutimi.

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du Diocèse de Chicoutimi et de la Préfecture, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Onze années se sont écoulées déjà depuis que, pour obéir aux désirs du Saint-Siège, Nous avons accepté l'administration de la Préfecture Apostolique du Golfe Saint-Laurent. La pensée de la Sacrée Congrégation de la Propagande avait été de mieux subvenir aux nécessités spirituelles de ces missions en les confiant à l'un des Evêques voisins qui aurait un clergé à sa disposition. Jusqu'ici, Nous avons pu répondre aux intentions du Souverain Pontife sans trop nuire aux besoins de Notre diocèse. Mais, depuis que les nécessités du ministère se font de plus en plus grandes, soit par l'accroissement de la population dans les anciennes paroisses, soit par la création de nouvelles paroisses ou missions, il Nous était devenu impossible de fournir des missionnaires à la Préfecture sans nuire aux besoins les plus impérieux de Notre diocèse.

Aussi, dès le début de la présente année, croyions-Nous de Notre devoir d'informer le Saint-Siège de cet état de choses et de le supplier humblement de Nous décharger du fardeau de l'administration de la Préfecture Apostolique du Golfe Saint-Laurent. Le moment nous paraissait favorable.

Dans l'ancienne mère-patrie, sévissait déjà la tempête qui devait emporter les Congrégations religieuses et en disperser

les enfants par le monde entier. Quel spectacle, N. T. C. F., et quelle vision cruelle que celle de tant de religieux et religieuses de tout âge et de tout ordre qui, chassés de chez eux, arrachés à leurs œuvres, s'en vont errants sur tous les chemins à la recherche d'un asile que leur refuse la patrie ! Oubieux des services signalés rendus depuis des siècles par toutes ces familles religieuses qui travaillaient au salut des âmes et à la gloire de la commune patrie, un gouvernement persécuteur, marchant sur les traces de Julien l'Apostat, n'hésitait pas à se faire l'exécuteur des hautes œuvres des loges maçonniques et se ruait avec rage sur tant d'ordres religieux illustres autant par le malheur que par les services rendus à leur pays. Non content de leur refuser leur part de soleil sous le ciel de la France, il les condamnait à l'exil après les avoir dépouillés de leurs biens.

Parmi ces diverses Congrégations, celles des Eudistes nous avait demandé, dans Notre diocèse, une hospitalité que nous avons été heureux de lui accorder, et Nous lui avons confié la paroisse du Sacré-Cœur de Chicoutimi. Fils du Vénérable Jean Eudes, leur fondateur, le premier apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur, ne convenait-il pas de confier aux Révérends Pères Eudistes une paroisse consacrée au Sacré-Cœur de Jésus ?

A Nous, témoin de l'ardente charité pour le salut des âmes et du zèle de ces hommes apostoliques restés, malgré les malheurs des temps, les dignes fils du Vénérable Jean Eudes qui fut l'ami du Vénérable François de Montmorency-Lavai, fondateur de l'Eglise du Canada, Dieu a inspiré la pensée de suggérer au Saint-Siège le projet de confier à cette fervente Congrégation la Préfecture Apostolique du Golfe Saint-Laurent. La Sacrée Congrégation de la Propagande, par un Décret, en date du 13 juillet 1903 daignait se rendre à nos vœux, et Nous déchargeait de l'administration de la dite Préfecture en faveur de la Congrégation des Eudistes. Ces hommes de Dieu éprouveront, Nous en sommes sûr, de grandes consolations au milieu de cette population pleine de foi, de docilité et d'empressement à profiter des moyens de salut qui leur sont fournis par le zèle de leurs pasteurs. Une chose dédommagera ces fervents religieux de l'ingratitude de ces hommes pervers qui leur refusent même le droit inaliénable de faire le bien dans leur propre

patrie : c'est l'amour et la vénération dont les pieux fidèles de la Préfecture savent entourer leurs zélés missionnaires ; c'est leur esprit de sacrifice et la générosité qu'ils savent déployer, malgré leur pauvreté, pour subvenir convenablement aux frais du culte, au soutien de leurs écoles et à la subsistance de leurs pasteurs.

Aussi, témoin et admirateur des vertus de ces bonnes populations durant les onze années de Notre administration, conserverons-nous toujours le plus doux souvenir des heureux moments que Nous avons employés à les visiter et à leur procurer les secours de Notre ministère épiscopal. Dans les trois visites que Nous avons faites sur ce lointain territoire, Nous avons éprouvé les plus grandes consolations. Qu'il Nous était agréable, N. T. C. F., de vous distribuer la parole de Dieu, de préparer vos chers enfants à la réception du grand sacrement de la Confirmation, de vous prêcher Nous-même ces courtes mais fructueuses retraites que vous suiviez avec une ponctualité et une ferveur dignes des chrétiens des premiers siècles !

Que de grâces, comme une rosée céleste, ont arrosé vos âmes pour leur faire produire d'abondants fruits de salut ! Oni, Nous en avons la ferme espérance, ces heureux jours auront été pour un grand nombre le commencement d'une vie vraiment chrétienne et le gage de leur bonheur éternel.

D'ailleurs, la piété des fidèles était pour Nous le plus bel éloge des pasteurs chargés du soin de leurs âmes. Pieux et zélés missionnaires, qui avez répondu si généreusement à Notre appel, comment pourrions-Nous aujourd'hui, sans ingratitude, passer sous silence les sacrifices de l'isolement auxquels vous condamnait votre mission, les privations inhérentes à votre position dans ces immenses solitudes, tant de longs et pénibles voyages au milieu de la rigueur des saisons ? Tout cela, vous l'avez compté pour rien pourvu qu'il vous fût donné de répandre en tous ces lieux la bonne odeur de Jésus-Christ. Comme le grand Apôtre, vous pouviez dire, en contemplant les fruits de salut que vos travaux apostoliques produisaient dans les âmes : *Christi bonus odor sumus*.

Tout en remplissant avec zèle le ministère sacré confié à votre sollicitude, vous n'avez pas négligé de vous occuper avec soin de la grande œuvre de l'éducation des enfants. Aussi,

seront-elles écrites au livre de vie ces démarches, souvent pénibles, que vous avez multipliées pour assurer la culture efficace de l'intelligence et du cœur de l'enfance. Les nombreuses écoles échelonnées sur ces côtes sont les témoins éloquents de votre inaltérable dévouement non moins que de la générosité des fidèles de la Préfecture. Il ne serait pas juste, non plus, de taire ici la part de sacrifices faits pour l'éducation, en cette Préfecture, par les bonnes Sœurs de la Charité et du Bon Conseil, d'ailleurs si bien secondées par le dévouement de plusieurs instituteurs et institutrices. Dignes épouses de Jésus-Christ, évangélisant les pauvres, vous avez quitté vos pieuses solitudes pour aller porter sur ces lointains rivages, les bienfaits de l'instruction et de l'éducation chrétiennes. Que Dieu vous rende au centuple le bien que vous avez fait à ces excellentes populations et qu'Il comble de ses plus abondantes bénédictions vos chères Communautés en donnant l'accroissement et la prospérité à leurs œuvres de sanctification.

En vous disant adieu, N. T. C. F., Nous aimons à vous assurer que jamais Nous ne vous oublierons dans Nos humbles prières, et, en retour, Nous avons la confiance que vous aurez un souvenir pour Nous dans les vôtres. Le soir, après une journée de rudes labeurs, quand la famille est réunie au foyer, et que tous ensemble, enfants et parents chrétiens, vous serez agenouillés au pied de cette image de la Sainte-Famille que Nous avons donnée à chacune des demeures de la Préfecture comme un souvenir de Notre première retraite, n'oubliez pas Nos recommandations. Parents chrétiens ranimez la ferveur de ces jours de salut, et retrempez votre courage pour extirper les abus qui pourraient encore, sous l'inspiration du démon, attrister vos foyers et refroidir la piété au cœur de vos chers enfants. Enfants chrétiens, soyez dociles, obéissez à vos parents à l'exemple de l'enfant Jésus qui a toujours obéi à Marie et à Joseph, et Dieu vous bénira tous ensemble pour le temps et pour l'éternité.

En vous quittant, une pensée Nous console : c'est que Nous vous remettons aux mains habiles des Révérends Pères Eudistes dont le zèle, la science et le dévouement produiront parmi vous les mêmes fruits de salut qu'en France et au Canada. Reportez sur ces nouveaux pasteurs l'affection dont vous avez

bien voulu Nous honorer. Aimez-les comme des enfants chérissent leur père. Témoignez-leur la même docilité et la même générosité afin que vous ne formiez tous ensemble qu'un seul troupeau et un seul pasteur.

Recevez, en terminant, la dernière bénédiction que Nous vous donnons du fond du cœur, en Notre qualité de Premier Pasteur et Nous prions Dieu de la ratifier au ciel pour votre plus grand bonheur ici-bas et pour votre félicité éternelle. *Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit descende sur vous et y demeure à jamais. Benedictio Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti, descendat super vos et maneat semper.*

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses le premier dimanche après sa réception.

Donné à Chicoutimi, en Notre Palais épiscopal, sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, le quatrième jour du mois d'août de l'an de Notre Seigneur mil neuf cent trois, en la fête de saint Dominique.

† MICHEL-THOMAS

Evêque de Chicoutimi.

Par Mandement de Monseigneur,

F.-X. EUG. FRENETTE, ptre,

Secrétaire.

L. † S.

#### DECRETUM

Quum Præfectura Sinus S. Laurentii in Canada quæ per Decretum S. hujus Congregationis mensis Maii 1892 in administrationem finitimi Episcopi Chicoutimiensis tradita fuit, ægre ab eodem Præsule ob sacerdotum penuriam et locorum distantiam administrari queat; Eiusdem Patres S. hujus Consilii Christiano Nomini Propagando in Generali Consessu diei 6 vertentis Julii decernendum censuerunt dictam Præfecturam Sinus S. Laurentii ab Episcopi Chicoutimiensis jurisdictione distractam curis concedendam esse Congregationis Eudistarum quæ suos alumnos sub peculiaris Præfecti Apostolici vigilantia ab hoc S. Consilio nominandi, eo mittat ad fidelium curam gerendam et nomen catholicum propagandum.

Hanc vero Eminentissimorum Patrum sententiam vigore specialium facultatum sibi a SSmo D. N. Leone PP. XIII concessarum infrascriptus ejusdem S. Congregationis Cardinalis Præfectus nomine et auctoritate ejusdem Sanctitatis Suae ratam et adprobatam esse per præsens Decretum declarat.

Datum Romæ ex Ædibus S. C. de Prop. Fide die 13 Julii 1903.

Fr. H. M. CARD. GOTTI, *Præf.*

ALOISIUS VECCIA,

*Secrius.*

Pro vero apographo,

F. X. EUG. FRENETTE, *Pter,*

*Secrius*

Chicoutimii, 4 Augusti 1903.

(*Traduction.*)

#### DECRET

L'Administration de la Préfecture du Golfe Saint-Laurent au Canada, a été confiée à l'Evêque voisin de Chicoutimi par un Décret de cette Congrégation en mai 1892. Comme il lui est difficile de l'administrer à cause de la distance des lieux et la pénurie de missionnaires, les Eminentissimes Pères de la S. C. de la Propagande, dans leur Congrès Général du 6 juillet dernier, ont jugé bon de décider que la dite Préfecture du Golfe Saint-Laurent serait soustraite à la juridiction de l'Evêque de Chicoutimi pour être confiée à la Congrégation des Eudistes qui y enverrait ses Religieux travailler au salut des âmes et à l'extension de la foi, sous la vigilance d'un Préfet Apostolique que nommera la S. C. de la Propagande.

Cette décision des Eminentissimes Pères, prise en vertu de pouvoirs spéciaux à eux donnés par Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, a été ratifié et approuvée, au nom et par l'autorité de Sa Sainteté, par le Cardinal Préfet de la S. C. de la Propagande qui le déclare par le présent Décret.

Donné à Rome, au Palais de la Propagande, le 13 juillet 1903.

FR. J. M. CARD. GOTTI, *Præfet.*

LOUIS VECCIA,

*Secrétaire.*

### Rubrique et Philologie.

Le savant monsieur Spes est notablement offensé. Ce qui l'offense à ce point, c'est évidemment le sens vrai et propre du verbe *se prosterner*, où, ce qui revient au même, du latin *prostrati*. C'est déjà très étonnant, assurément. Mais ce qui étonne encore bien davantage, c'est qu'il impute son déplaisir à « ce bon Firmin Paris. » Il lui reproche jusqu'à la conclusion nécessaire et seule possible qui, dans le cas qui nous occupe, découle du sens vrai et propre de *se prosterner*, ou de *prostrati* !

Ce n'est pourtant pas ma faute si le verbe *se prosterner* signifie vraiment et proprement « se coucher la face contre terre en signe d'adoration ou de respect. » Ce n'est pourtant même pas ma faute, non plus, si monsieur dit nombre de fois le jour « me voici prosterné à vos pieds, » quand il est tout grand debout. Il peut, au reste, avoir tout à fait raison dans ces occasions-là, car il peut fort bien être prosterné en esprit, s'il ne l'est pas en vérité,

En attendant le décret de la S. Congrégation des Rites dont il me menace, j'ai quelque peu travaillé à me faire rubriciste. Incessamment hanté par la quasi-certitude que le Missel est sujet à prendre les mots pour ce qu'ils valent, dans leur vrai sens, j'ai d'abord voulu en avoir le cœur net quant à ce qui concerne le cas actuel. Et, après avoir bien vu, j'affirme que la rubrique y est en parfait accord avec la philologie.

C'est à la page 334 du *Cérémonial, selon le rite romain, par Joseph Baldeschi, maître des cérémonies à la basilique de Saint-Pierre de Rome, troisième édition, mise sur tous les points en harmonie avec les décisions de la S. Congrégation des Rites*, chapitre du Vendredi-Saint. Là, on lit qu'en arrivant à l'autel, tous, même le célébrant, font la genuflexion *unico genu* mais sans saluer le chœur, puis que « les ministres sacrés se prosternent étendus de leur long, « l'espace d'un *Miserere*, jusqu'à ce que, à un signal donné par le cérémoniaire, tous trois se relèvent et montent à l'autel.

L'évêque lui-même ne serait pas exempt de cette sorte de prostration, puisqu'on lit au *Cérémonial des Evêques*, livre II-



ch. 25: «*(Episcopus) procedit ad altare more solito, .. ante altare procumbit.*»

Il n'a pas été publié d'autre décision à ce sujet par la dite congrégation, depuis la 3<sup>e</sup> édition de Baldeschi. Témoin, le savant Spes, qui en attend une où je serai confondu.

S'il est parlé quelque part d'un coussin placé sur le second degré, il est dit ailleurs que ce coussin se met sur le bord du marche-pied de l'autel; et, ailleurs encore, on ne dit pas où il se met. La vérité, c'est que chacun le place à sa commodité, quand il l'emploie, mais qu'il n'est pas du tout requis: il n'est que permis. La rubrique du Missel n'en fait aucune mention.

FIRMIN PARIS.

### Chronique diocésaine

#### QUÉBEC

— Le 3 septembre 1903, à Saint-Marcel de l'Islet, jeune paroisse située à 22½ milles de la station de l'Intercolonial à l'Islet, avait lieu une cérémonie bien nouvelle pour tous les braves colons de cet endroit. Il s'agissait de la bénédiction d'un premier temple, érigé pour remplacer l'ancienne chapelle devenue trop étroite. Cette église avec sa sacristie en bois, est l'œuvre d'une soixantaine de familles résidentes actuellement dans cette mission limitée par le canton Arago, sous le vocable de Saint-Marcel.

La plus parfaite harmonie a toujours régné depuis les premières démarches jusqu'au parachèvement de tout ce qui concerne la structure extérieure, surmontée d'un clocher, visible à une distance de plusieurs milles à la ronde. Les colons ont accepté à l'unanimité la répartition légale qui subviendra au coût de ces travaux exécutés en 1902-3.

Monseigneur l'Archevêque de Québec ne pouvant se rendre à cette cérémonie avait bien voulu déléguer en son lieu et place le Révérend Charles Galerneau, ancien curé et fondateur de la mission de Saint-Marcel, les RR. Charles-Eugène Frenette, Charles Bacon, Jean Gosselin, L.-A.-A. Talbot, J.-O.-U. Brunet, Salluste Richard, J.-Arsène Hudon, Edouard Martin et Martial Dubé, assistent à la fête, ainsi qu'un grand nombre de parents, amis et visiteurs. La température était de la fête, et un beau clair de lune couronna une journée bien commencée.

Le Rév. M. Frenette monte en chaire, félicite les familles qui ont érigé cette maison de la prière, et la messe se termine avec l'ouverture des Quarante-Heures, ayant lieu une première fois sous le nouveau toit érigé

*ad majorem Dei gloriam*

Mardi, le 8 du courant, sous la présidence de Mgr Marois, ont eu lieu les élections générales à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. Les officières suivantes ont été élues : Supérieure, Révérende Mère Sainte-Cécile ; Assistante, Révérende Mère Sainte-Anne ; Maîtresse des novices, Révérende Mère Saint-Alexandre ; Hospitalière, Révérende Mère Saint-François-Xavier ; Dépositaire, Révérende Mère Saint-Louis.

— M. l'abbé R. Lagueux est transféré de la cure de Pintendre à celle de Berthier. (Montmagny.)

### Au Souverain Pontife Pie X (1)

*Tu es Petrus.*

Montant au Nord pour fuir l'ingrate Galilée,  
 Cherchant où reposer son âme désolée,  
 Aux pieds du grand Hermon JÉSUS s'est arrêté.  
 Là, sur plus de vingt mois d'active bienfaisance  
 Il ramène en pleurant son regard attristé.  
 Oui, pour sa mission de paix et de délivrance  
 Sur les chefs d'Israël en vain il a compté.

Sous le verbe clément qui ne flagelle et blâme  
 Que pour mieux mettre à nu la fange de leur âme,  
 Ils ont raidi leur cœur dans leur épais limon,  
 Derrière les parois de leur fausse justice  
 Ils se sont enfermés ainsi qu'en un donjon.  
 Contre le doux Mentor leur féconde malice  
 N'a su qu'ourdir complots et trames de démon !

Il faut se passer d'eux ! — Le maître est en prière ;  
 Ses douze lieutenants, quelques pas en arrière,  
 L'observent présentant un instant solennel !  
 Soudain JÉSUS se lève, et d'une voix sonore  
 Qui fait vibrer leurs sens sous un frisson du ciel  
 Il demande oublieux de toute métaphore :  
 « Or, que dit-on du Fils de l'homme en Israël ? »

(1) Nous publions intégralement le magnifique poème composé par le P. Tamisier S. J. au lendemain de l'élection de Pie X. Le *Messageur Canadien* de septembre en contient la majeure partie. R.É.D.

Oui, que dit-on de l'homme, éclatant météore !  
 Des mains duquel on voit les miracles éclore,  
 Les pains tout faits germer, la santé re fleurir ;  
 Dont le doigt fait rentrer l'étincelle vitale  
 Dans des membres glacés ; dont un mot va rouvrir  
 L'oreille et les yeux, et, sous la pierre fatale  
 Dire aux morts de briser leur tombe et de sortir ?

Qu'en dit-on ? — on l'admire, on l'aime, on multiplie.  
 Pour lui les noms flatteurs ; Jean, Jérémie, Elie.  
 On ne sait par quel titre illustre l'exalter.  
 Mais voir le sens des coups de sa main souveraine,  
 Comprendre quel salut il vient nous apporter,  
 Pénétrer jusqu'au Dieu voilé de chair humaine,  
 C'est à quoi le Juif dur ne sait que résister.

De ce peuple séduit par de futiles charmes  
 Jésus a détourné ses regards avec larmes.  
 Ses douze, par bonheur, lui restent, groupe élu  
 Dont son Père a formé son humble compagnie.  
 Nul secret qu'à leur dire il ne se soit complu  
 « Or, vous les confidents et témoins de ma vie,  
 De nos longs entretiens qu'avez-vous bien conclu ? »

Parlez, à votre avis, qu'est-il, le Fils de l'homme ?  
 — Alors l'un d'eux, Simon (c'est ainsi qu'on le nomme)  
 Se dresse et devenu tout-à-coup plus savant  
 Que le rabbin le plus versé dans le mystère :  
 « Vous, dit-il, maître aimé, vous, Jésus, ci-devant  
 Charpentier en un bourg inconnu de la terre,  
 Oui, vous êtes le Fils réel du Dieu vivant ! »

Simon, fils de Jonas, courbe-toi remercie,  
 Car ce qu'à cet instant ta bouche balbutie,  
 Tu ne l'as pas appris de la chair ni du sang ;  
 C'est des sommets où luit l'Eternelle Science  
 Qu'est descendu sur toi le rayon bienfaisant ;  
 Le Soleil incréé de telle clairvoyance  
 A des esprits mortels peut seul faire présent.

Mais à son tour JÉSUS sent son cœur qui jubile,  
 Son Verbe enfin n'est pas complètement stérile.  
 Il aura fécondé l'esprit d'un batelier.  
 C'est pauvre ! Puis combien le coin est solitaire  
 Ou retentit le mot qui doit se publier  
 Jusqu'aux derniers confins de ce double hémisphère.  
 Qu'importe ! il est dit, c'est pour ne plus s'oublier !

Un seul homme en un lieu perdu de la Syrie  
 Proclame fils de Dieu l'humble fils de MARIE  
 Pour JÉSUS c'est assez ! viens, écoute Simon,

Pêcheur Galiléen et manieur de rame,  
 Tu m'as dit Fils du Dieu vivant : c'est mon vrai nom ;  
 A moi de te donner le tien : Je te proclame  
 Roc où je bâtirai ma nouvelle Sion !

Pêcheur toujours, tu vas dans tes rêts et ta barque  
 Prendre des hommes : pâtre, ouvrier et monarque.  
 Ton empire et le mien, empire universel,  
 Doit seul du temps user les constantes morsures,  
 Sur le trône d'Auguste et de tout roi mortel  
 S'élever en dépit de mille meurtrissures  
 Plus ferme qu'un granit, immuable, éternel !

A ton nom, comme au mien les têtes couronnées  
 Courberont leur orgueil : de nos deux destinées  
 L'éclat traversera les ans sans s'amoidrir.  
 Pour affermir les droits que niera le blasphème  
 Des héros par milliers seront fiers de mourir :  
 L'enfer pour t'ébranler fera l'effort suprême ;  
 Mais chacun de ses coups n'ira qu'à t'aguerrir.

Encore trois cents ans, et ta parole, ô Pierre,  
 Brillera sans nuage au front de Rome altière.  
 Elle demeurera le phare culminant  
 Percant de sa clarté les plus sombres orages,  
 Préservant des écueils, de ses feux dominant  
 Tous les chétifs flambeaux allumés par les sages,  
 Seul infaillible guide à l'heureux firmament.

Et de la foi viendra cette merveille immense !  
 Ah ! ne demandez pas, malfaiteurs en démençe,  
 D'ôter une syllabe au divin talisman !  
 Alors oui, des vieillards qui d'une main timide  
 Viennent prendre les clefs de Pierre au Vatican  
 Vous auriez raison, tout comme d'un bois aride  
 A raison la fureur du plus faible ouragan.

Par contre, contemplez la superbe assurance  
 Qu'ils puisent en leur foi. Perdez-en l'espérance,  
 Vos assauts n'iront pas jusqu'à les émouvoir.  
 Autour d'eux amassez soldats, piques et lances ;  
 Quand depuis deux mille ans l'Enfer est sans pouvoir  
 Pensez-vous inventer ruses et violences  
 Qui doivent contre un Pape à la fin prévaloir ?

Il n'est plus, dites-vous, un seul fort que n'effrite  
 L'obus de vos canons ou votre mélinite.  
 Il reste en notre siècle, ainsi qu'auparavant,  
 Un roc de l'immuable ayant la garantie  
 Toujours en vain battu de l'orage et du vent :  
 C'est le mystique roc sur lequel est bâtie  
 L'Eglise de Jésus le Fils du Dieu vivant !

Eglise possédant, pour base incorruptible,  
 Un Dieu Crucifié, pour fondement visible  
 Un pauvre fils d'Adam, pêcheur galiléen,  
 Ah ! le voilà le signe éclatant et sensible,  
 Le miracle irritant pour tout calcul humain  
 Qui dit à nos tyrans d'un ton irrésistible  
 Que ton œuvre, ô Jésus, est un œuvre divin !

Que se fût-il passé dans l'esprit de Caïphe  
 S'ils eussent pu frapper l'oreille du Pontife  
 Les propos échangés aux pieds du grand Hermon !  
 De quelle voix émue il eût dit anathème  
 A ce fils de Jonas, à l'effronté Simon  
 Osant nommer Jésus Fils de l'Être Suprême !  
 Concevait-on pareil blasphème au Très Saint Nom !

Mais entendant du CHRIST l'ironique réponse  
 Il eût vite rentré sa pieuse semonce !  
 Nous pouvons, eût-il dit d'un ton sacerdotal,  
 Compter des jours encore à notre synagogue :  
 Sa rivale a Simon pour roc fondamental !  
 Ce n'est pas l'aviron de sa frêle pirogue,  
 Qui va sous peu porter au Temple un coup fatal !

Ainsi jugent encor dans leur sottise arrogante  
 Nos hommes de progrès et de courte science.  
 Instruits aux seuls rayons de la chair et du sang,  
 Ils ignorent où git la force triomphale,  
 Hors du roc qu'à posé le doigt du Tout-Puissant  
 Ils rêvent de fonder famille, état, morale,  
 Et dans la fange, hélas ! l'édifice descend !

Non, il n'est qu'une base, en notre pauvre monde,  
 Qui ne se perde point parmi la vase immonde :  
 C'est la foi dans Jésus, le Fils du Dieu vivant !  
 Il n'est qu'un architecte, et c'est toi, nouveau Pierre,  
 Dont fiers nous saluons la tiare s'élevant  
 Par dessus toute gloire et couronne princière.  
 A qui l'univers porte un hommage fervent !

De Léon sans frayeur recueille l'héritage !  
 Dans tes mains le flambeau du vrai sans alliage  
 Continuera, sois sûr, au loin à resplendir ;  
 Captif, tu resteras la puissance première.  
 Les peuples qui voudront subsister et grandir  
 Iront encor chercher vers toi force et lumière.  
 Ne pouvant hors de toi qu'en la mort s'engourdir !

M. TAMISIER, S. J.

—○—  
 Agissez comme si chaque jour était le dernier, et chaque action la dernière de votre vie.

## VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS,

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

## CHAPITRE DEUXIEME

*(Suite.)*

La Pointe Basse qu'on laisse à gauche en entrant dans l'Espagnole, à trois lieues de Sidney, est remarquable par une Black-House, un pavillon et un piquet de quelques soldats, chargé de donner avis à la ville de ce qui pourrait se présenter d'inquiétant en dehors du havre. Cependant la dernière guerre américaine a commencé et fini, sans que les ennemis aient spéculé sur ce havre, où il leur eût été beaucoup plus facile de s'introduire que de trouver matière à pillage.

23. Il fallut presque toute la nuit pour faire ces trois lieues. Au soleil levé, nous nous trouvâmes mouillés tout près des quais de la ville. Elle se présente très bien sur un terrain médiocrement élevé. Sous le rapport du local, elle a son mérite. Mais quand on réfléchit qu'il y a près de 30 ans, peut-être plus, qu'elle a commencé à s'établir et qu'elle est le siège du gouvernement provincial, on s'afflige avec raison de la voir moins peuplée que le Fort de la Prairie ou celui de Boucherville. On ne voit pas bien la raison qui engagea le colonel Desbarres à en faire la capitale de cette province, si ce n'est pour en mettre le gouvernement à la proximité de la mine de charbon de terre à laquelle le gouvernement attachait peut-être plus d'importance qu'il ne fait aujourd'hui. Il fut un temps où le gouvernement présidait à son exploitation, et faisait des frais souvent plus considérables que le profit qu'il en pouvait retirer. En ce moment, la mine est affermée à MM. Ritchie et Livers, qui paient £2000 pour leur ferme. Cette rente ajoutée à environ £500 provenant des douanes fait à la couronne un revenu total de £3500. Ce n'est pas le tiers de ce qu'il faut actuellement pour le salaire des officiers civils de la province; car, ici comme ailleurs, il y a un juge en chef, procureur général, *register* ou secrétaire provincial, arpenteur général etc. Le gouverneur ne réside pas. Le commandant des troupes est en même temps président du Conseil, composé pour le présent de quatre membres et pou-

vant être porté jusqu'à huit, qui remplissent en même temps les fonctions exécutives et législatives. Il n'y a point de Chambre d'assemblée. Aussi les pouvoirs de cette petite Législation paraissent-ils extrêmement bornés.

Il y a à Sidney environ 200 hommes de garnison. Ils ont pour logement une caserne de bois à deux étages, qui est le plus bel édifice d'une ville où il n'y en a point de beau. Un bon fort garni d'environ 20 pièces d'artillerie fait la défense de la place. Elle a pour commandant le major général Swaine, dans lequel l'évêque trouva beaucoup d'égards et de politesses tant pour lui que pour les ecclésiastiques dont il était accompagné. Cet officier, quoique protestant, a un singulier respect pour M. Lejantel et s'en expliqua en termes bien flatteurs, dans la première visite que l'évêque lui rendit.

Il faut avouer que ce missionnaire est calculé pour commander le respect et l'estime. Une grande simplicité, des connaissances assez étendues sur l'Écriture Sainte, sur l'histoire ecclésiastique, sur la Théologie spéculative et pratique, un esprit de mortification qui se manifeste presque malgré lui, une ferveur angélique, un zèle pour le salut de ses ouailles qui ne craint ni les saisons, ni les voyages les plus pénibles : voilà des qualités propres à rendre un pasteur extrêmement cher à son troupeau et respectable aux étrangers. Le général Swaine n'est pas le seul protestant qui chante les louanges de M. Lejantel. Tous ceux qui ont été à portée de l'observer, lui rendront le même témoignage ; et quant à ses paroissiens d'Ari-chat, le plus rude coup que l'on pût leur donner, serait de les priver des services et des bons exemples de ce vertueux ecclésiastique, en le transportant dans une autre cure.

Il y a à Sidney une église anglicane, qui n'est fréquentée de personne, qui n'a pas même de ministre, l'évêque protestant de la Nouvelle-Ecosse, dans la juridiction duquel se trouve l'Isle du Cap-Breton, ayant rappelé le dernier, M. Twing, parce qu'il y était maltraité par les citoyens, la plupart méthodistes ou New-Lights, secte dominante parmi les protestants de cette partie des domaines britanniques.

Il y a aussi une chapelle catholique dont un marchand de l'endroit, nommé Wilson, capitaine de milice, se prétend le fondateur, quoique les autres catholiques affirment qu'il l'a

construite à leurs frais. Du moins, personne ne lui contestera le mérite de l'avoir mise sur un emplacement beaucoup trop étroit, de l'avoir faite trop petite, en sorte qu'elle ne contient que quatre bancs clòs qui en remplissent la nef, et sur lesquels il a soin d'en tenir un sous clef pour son usage particulier et pour celui de sa famille, qui approche à peine de l'église, tant elle est refroidie dans sa religion. Ce mal ne lui est pas particulier; c'est celui des catholiques, en très petit nombre, que renferme cette ville.

La chapelle de Sidney n'a pas de grande porte, mais une petite dans l'un de ses côtés, où l'on ne peut entrer qu'un à un. Derrière le sanctuaire est une tour en bois sans couverture, et dans cette tour une très petite cloche dont le son pénètre sourdement à travers les labords, lorsqu'on l'agite avec l'énorme cable qui y est suspendu.

Ce fut dans ce lieu que l'évêque et ses compagnons célébrèrent la messe, le jour de saint Jean-Baptiste, en présence d'une dizaine de catholiques dont aucun ne se présenta à confesse, quoiqu'itérativement invités à le faire. Le nombre des protestants qui assistèrent à la messe surpassait celui des catholiques. Le prélat annonça néanmoins la parole à cette assemblée et lui expliqua les trois premières demandes de l'oraison dominicale, autant qu'il le pouvait faire en anglais; mais prévoyant que, le lendemain qui était dimanche, la curiosité amènerait un plus grand nombre de protestants, et que celui des catholiques n'augmenterait pas, informé d'ailleurs qu'à la mine et dans le voisinage il y avait beaucoup plus de catholiques, il se décida à s'y rendre le jour même; et ayant pris congé du général Swaine, qui lui fit mille offres de services, il ne songea plus qu'à s'éloigner d'un endroit où il aurait fallu prêcher trois semaines de suite pour réveiller tant soit peu la foi très engourdie des catholiques de la cité et de ses alentours, se réservant de leur procurer ainsi qu'à ceux de Menadou une visite annuelle, au moyen de laquelle on verra en peu d'années ce qu'il y a à espérer de cette pauvre chrétienté, recommandée spécialement aux soins et au zèle de l'abbé Manseau de Tracadie.

(A suivre.)